

Cette fiche de réservation est à destination uniquement des familles ayant déjà déposées un dossier d'inscription au sein de l'une de nos structures.

Pour une nouvelle inscription, il conviendra de compléter et déposer le dossier d'inscription avant la période d'accueil. Sans le dossier instruit, nous ne pourrions valider les réservations. Le dossier peut être téléchargé sur le site internet : www.splea68.fr

COORDONNÉES

Je soussigné(e) , responsable légal des enfants :

Nom et prénom :

Classe :

Nom et prénom :

Classe :

Nom et prénom :

Classe :

souhaite inscrire mon(mes) enfant(s) à l'accueil de loisirs suivant le planning ci-après (voir au verso).

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Mon(mes) enfant(s) a(ont) déjà un dossier instruit et déposé depuis la rentrée de septembre 2026-2027 ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de préciser le site :

CAF : Avez-vous droit aux aides aux vacances (ATL) ? ☐ OUI ☐ NON

TRANSMISSION FICHE D'INSCRIPTION : à partir du lundi 28 septembre 2026

Par mail à : acm@splea68.fr

Important : Un mail de confirmation de réservation vous sera envoyé par nos services.

La prestation **devra être réglée dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la confirmation**, sans quoi l'inscription ne pourra pas être validée.

Sans réponse de notre part sous 72h, nous vous invitons à nous contacter par mail à acm@splea68.fr

RAPPEL :

↳ Inscription dans la limite des places disponibles.

↳ L'inscription est définitive sauf en cas de maladie de l'enfant.

Règlement de fonctionnement disponible sur le site internet www.splea.fr

PLANNING DE RÉSERVATION

Cocher les cases des jours d'inscription, pour chaque enfant.

Noms et prénoms des enfants	Lundi 19/10	Mardi 20/10	Mercredi 21/10	Jeudi 22/10	Vendredi 23/10
	/	Sortie pour CP à CE2 : 3 € Sortie pour CM1/CM2 : 3 €		Sortie pour CM1/CM2 (journée Passerelle*) : + 3 €	
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐

Noms et prénoms des enfants	Lundi 26/10	Mardi 27/10	Mercredi 28/10	Jeudi 29/10	Vendredi 30/10
				Sortie pour CP à CE2 : 3 € Sortie pour CM1/CM2 : 3 € + journée passerelle* : 3 €	Spectacle pour maternels : 3 €
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐
	☐	☐	☐	☐ Passerelle : ☐	☐

* La journée passerelle est une journée organisée les jeudis pour les 9-13 ans (à partir du CM1). Si votre enfant souhaite y participer, cocher la cases "Passerelle" (8 places).

Le à

Nom, prénom et Signature